



Communiqué du Maire
Mardi 14 février 2012

Une série d'accusations graves, dont le journal Le Parisien s'est fait l'écho dans son édition du lundi 13 février, démontre à des degrés divers une volonté délibérée de nuire à l'exécutif municipal, de salir les personnes et de pourrir le climat politique.

Comme je l'ai indiqué lors du dernier conseil municipal, ces dérives interviennent dans une période électorale aux forts relents populistes qui réclame, de la part de tous, une désapprobation complète quant aux méthodes employées et une vigilance accrue de sorte à garantir la sérénité des débats, l'intégrité des personnes et le respect absolu de la vie privée.

La municipalité, qui n'entend pas se laisser intimider, a décidé de poursuivre ceux qui se rendraient coupables d'actes à caractère manifestement diffamatoire. Pour le reste, elle s'attache à rétablir les faits et à fournir les explications nécessaires de nature à couper court aux rumeurs infondées et aux interprétations abusives.

Plusieurs plaintes ont ainsi été déposées, pour des délits multiples, à l'encontre du blog AulnayLeaks qui, sous couvert d'anonymat, a livré à la vindicte populaire des noms d'employés communaux, assortis de leurs prétendues rémunérations et de commentaires outrageants. Il revient désormais à la Justice de dire le nom des corbeaux à l'origine de ces procédés de sinistre mémoire.

Des insinuations malveillantes ont par ailleurs été proférées concernant l'achat par la ville d'un pavillon appartenant à la fille du premier adjoint au maire. Cette acquisition, intervenue en même temps que celles d'une dizaine d'autres habitations dans le secteur, constituait un préalable à l'implantation du 7^e collège. L'ensemble de ces transactions s'est faite au prix des domaines, comme l'exige la loi, et donc sans la moindre possibilité de surestimation de l'un ou l'autre des biens acquis.

Enfin un tract syndical, contenant des mises en cause sérieuses touchant la Meife, m'a conduit à saisir le Procureur de la République afin qu'une enquête soit diligentée et fasse toute la lumière sur ces allégations. Dans le prolongement de l'audit actuellement en cours au sein de la Meife, audit que j'ai commandité il y a plusieurs semaines, je proposerais lors du prochain conseil d'administration ma candidature à la présidence de la Meife de sorte à garantir la pérennité de la structure et sa remise en ordre éventuelle.